Le CESE se félicite des annonces des ministres Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem sur l'éducation au développement durable, mais souligne la nécessité de prolonger ces efforts.

PUBLIÉ LE 04/02/2015

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) salue les mesures sur l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) annoncées par les ministres Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem, mais souligne la nécessité de prolonger ces efforts tout au long de la vie des citoyens. Le plan proposé reprend un certain nombre de préconisations formulées dans l'avis L'éducation à l'environnement et au développement durable (Allain Bougrain Dubourg et Antoine Dulin, 2013), afin d'assurer la sensibilisation de tous aux enjeux environnementaux. Il prévoit notamment l'intégration de l'EEDD dans les programmes pédagogiques de la maternelle au baccalauréat et des actions concrètes pour impliquer les élèves, comme des sorties scolaires dans la nature, dans le sens de la démarche de pédagogie active et transdisciplinaire encouragée par le CESE.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026